

# TESTS RT-PCR, qui est prioritaire ?

#COVID19

Priorisation	Indications	Délais rendez-vous	Délais rendu analyse
<b>TESTS RT-PCR PRIORITAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Personnes symptomatiques disposant d'une prescription médicale pour la réalisation d'un examen par RT-PCR</li><li>Personnes contacts à risque d'un cas confirmé ou probable de COVID-19 inscrite dans CONTACT-COVID et présentant un justificatif de l'assurance maladie ou de l'ARS (mail ou SMS)</li><li>Personnes identifiées par l'autorité sanitaire dans le cadre d'un protocole spécifique de dépistage organisé autour d'une situation de transmission (cluster dans une collectivité ou une communauté ou en lien avec un évènement donné) ;</li><li>Personnes identifiées comme ayant été en contact avec un cas positif par l'application STOP-COVID (justificatif via l'application à présenter)</li><li>Professionnels de santé et assimilés*</li></ul>	<b>-48h</b>	<b>-48h</b> après le prélèvement
<b>TESTS RT-PCR NON PRIORITAIRES</b>	<p>Tous les cas non prioritaires dont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Asymptomatiques, voyageurs, dépistages systématiques dans les clubs de sports</li><li>Opérations de dépistage « large spectre » en ambulatoire, en milieu carcéral, entreprise, collectivité...</li><li>...</li></ul>	<b>Max 5 jours</b>	<b>Max 5 jours</b> après le prélèvement

\*Personnels des hôpitaux, cliniques, laboratoires, EHPAD et ESMS, Aidants et structures de soins à domicile et toutes personnes intervenant dans une structure de santé

# TESTS RT-PCR, qui est prioritaire ?

#COVID19

- *Personnes symptomatiques disposant d'une prescription médicale*
- *Personnes contacts à risque inscrite dans CONTACT-COVID et présentant un justificatif de l'assurance maladie ou de l'ARS (mail ou SMS)*
- *Personnes identifiées par l'autorité sanitaire dans le cadre d'un protocole spécifique de dépistage organisé autour d'une situation de transmission (cluster dans une collectivité ou une communauté ou en lien avec un évènement donné) ;*
- *Personnes identifiées comme ayant été en contact avec un cas positif par l'application STOP-COVID (justificatif via l'application à présenter)*
- *Professionnels de santé et assimilés\**



**Délais rendez-vous -48h**



**Résultats -48h**  
*après le prélèvement*

*\*Personnels des hôpitaux, cliniques, laboratoires, EHPAD et ESMS, Aidants et structures de soins à domicile et toutes personnes intervenant dans une structure de santé*